

Rapport annuel 2017

Services transnationaux
Mineurs non accompagnés
Soutien aux migrants

Sommaire

Page 03

Une organisation
au service
de la mobilité
humaine

Page 04

Axes thématiques

Page 06

Les conflits
familiaux par-delà
les frontières

Page 12

Protéger les MNA

Page 18

Assister
les migrants

Page 21

Le SSI, un réseau
de compétences

Page 24

Résultats financiers



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Face à une mobilité grandissante, la vie d'un grand nombre d'enfants et de leurs familles se joue entre la Suisse et l'étranger. C'est dans ces contextes complexes que le SSI intervient avec ses services spécialisés.



Agir pour un enfant simultanément en Suisse et par-delà les frontières

Olivier Geissler
Directeur



Rolf Widmer
Président du Conseil de Fondation



En 2017, le SSI Suisse a fêté ses 85 ans d'existence et poursuit toujours sa mission pour soutenir celles et ceux dont l'histoire s'écrit entre la Suisse et l'étranger. Depuis 1932, notre organisation a joué un rôle dans des milliers de situations migratoires individuelles qui concernaient des enfants et leurs familles.

La création du Service social international est intimement liée aux questions migratoires d'une part et à la protection de l'enfance d'autre part (voir article p. 2). Les services transnationaux de notre organisation sont plus que jamais nécessaires à une époque de mobilité humaine accélérée.

Cette année, nous avons fêté un événement important pour l'enfance dans notre pays: les 20 ans de la ratification par la Suisse de la Convention relative aux Droits de l'Enfant de l'ONU, un outil essentiel dans notre travail quotidien.

Le SSI Suisse et ses partenaires de l'ADEM (Alliance pour les droits des enfants migrants) ont pris l'occasion pour dresser un bilan des avancées que cette convention a permises mais aussi les défis qu'elle soulève encore, notamment en matière de protection internationale des enfants.

Le SSI Suisse, avec l'appui des partenaires de son réseau international, a répondu aux besoins sociojuridiques de nombreux enfants et de leurs familles concernés par la migration. C'est le cœur de métier du SSI, dont le positionnement le rend unique au niveau international. Grâce à notre équipe interdisciplinaire à Genève et à Zurich, nous agissons dans des situations nécessitant une intervention coordonnée dans plusieurs pays. Nous répondons quotidiennement aux demandes des autorités, des privés et des professionnels. L'année dernière, le SSI Suisse est intervenu dans 1611 situations qui concernaient la Suisse en lien avec une soixantaine de pays.

Nous tenons à remercier les autorités cantonales et fédérales pour leur collaboration et les particuliers et sponsors qui, par leur soutien financier, inscrivent notre action dans la durée.

Nos remerciements sincères vont également à nos collaborateurs à Genève et à Zurich, nos bénévoles, nos stagiaires, nos partenaires en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'aux membres de notre Conseil de Fondation, qui se sont engagés tout au long de l'année 2017 pour les causes défendues par notre organisation.

Le SSI Suisse, un cœur de métier inchangé depuis 1932

Au début du 20^{ème} siècle, de nombreux Européens ont quitté leur pays, dont la Suisse, pour chercher de meilleures perspectives outre-mer. Ces migrations étaient peu préparées et rares étaient les individus dont l'avenir à l'étranger était assuré. Les conséquences de ces migrations sur la vie des familles partagées entre plusieurs pays n'étaient pas prises en compte.

C'est la raison pour laquelle la Young Women's Christian Association (YWCA) commença dès 1914 à s'intéresser au sort des femmes et des enfants émigrants et créa en 1924 une structure centrale à Genève. Les besoins augmentant, une association fut créée en 1932 sous le nom de «L'aide aux émigrés – Section suisse du Service International d'aide aux Emigrants». Celle-ci géra les dossiers nationaux et travailla intensivement avec des agences sociales privées en Suisse et à l'étranger.

Suite aux conséquences de la deuxième guerre mondiale, l'association a contribué à retrouver la famille de nombreux enfants réfugiés à l'étranger ou à leur trouver des solutions de placement. Dès 1953, le SSI Suisse entame une collaboration de plus de 40 ans avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) afin de soutenir les réfugiés en Suisse romande et au Tessin. L'ouverture d'un bureau à Zurich a permis ensuite la couverture nationale de sa mission.

Dans les années 1980/90, le SSI Suisse suit le développement du droit international privé et intervient aux côtés des autorités pour la mise en œuvre des conventions de la Haye portant sur l'adoption internationale, les enlèvements d'enfants, puis sur la protection internationale des enfants. Depuis 1989 et l'adoption de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, le SSI Suisse s'évertue à en faire la promotion

pour que les droits des enfants concernés par la migration et ayant un lien avec la Suisse soient mieux pris en compte.

Dans les années 2000, le SSI Suisse commence à collaborer avec des partenaires locaux dans les Balkans, en Europe de l'Est et en Afrique de l'Ouest afin de développer des solutions pour les enfants ne pouvant grandir dans leur propre famille.

Tout au long de son histoire, le SSI s'est efforcé à répondre aux défis sociaux, économiques et politiques posés par les contextes de mobilité de son époque. Les préoccupations actuelles de notre organisation sont toujours en forte résonance avec celles qui ont été à la base de sa fondation en 1932.

Une organisation au service de la mobilité humaine

**Assurer
les droits
de l'enfant
dans un
contexte
transnational**

Nos missions

**Soutenir des
individus et
des familles
concernés
par la
migration**

**Droits
de l'enfant**

Nos piliers

Migration

Notre vision

**Un monde
où les droits
des enfants
et de leurs
familles
sont respectés
par-delà
les frontières**

Trois grands domaines d'intervention pour venir en aide aux enfants, aux familles et aux migrants

Services transnationaux pour les enfants et leurs familles

Objectif

Renforcer notre positionnement en Suisse dans la protection internationale des enfants et des adultes.

Missions

- Protéger l'enfant et l'adulte par-delà les frontières.
- Intervenir dans les conflits familiaux internationaux.
- Entreprendre des recherches d'origines.
- Conseiller les parents sur l'adoption et les nouvelles formes de parentalité.

Contexte

Les Conventions de La Haye donnent le cadre juridique pour assurer la protection internationale des enfants et des adultes. Elles ne peuvent à elles seules résoudre toutes les situations car de nombreux pays ne les ont pas ratifiées, d'une part, et d'autre part, les pays signataires de ces conventions ne permettent qu'une intervention administrative alors qu'elle devrait être menée sur plusieurs fronts: celui de la médiation transnationale, du soutien social et du conseil juridique.

Mineurs non accompagnés (MNA)

Objectif

Être un pôle de compétences et un acteur de plaidoyer reconnu sur le plan national et international.

Missions

- Apporter protection, soutien social, professionnel, juridique et financier aux MNA.
- Evaluer et accompagner une meilleure prise en charge des MNA.
- Former les professionnels à l'encadrement des MNA.
- Défendre les droits des MNA et sensibiliser sur ceux-ci.
- Multiplier les collaborations avec les pays de transit, d'origine et de destination.
- Assurer un accompagnement à l'intégration ou contribuer à un retour réussi dans le pays d'origine.

Contexte

Malgré une baisse des demandes d'asile en 2017, une prise en charge harmonisée et la recherche de solutions durables sont nécessaires pour les MNA arrivés en Suisse et voués à y rester durablement. De plus, un accompagnement des MNA en Afrique de l'Ouest est assuré en amont par le RAO, réseau mis en place par le SSI Suisse il y a plus de 10 ans.

Soutien aux migrants, aux réfugiés et aux diasporas

Objectif

Apporter une aide directe aux migrants par le biais de prestations novatrices, complémentaires à l'action publique.

Missions

- Conseiller en matière de droit d'asile et de droit des étrangers.
- Promouvoir un retour réussi au pays d'origine.
- Mobiliser la diaspora en Suisse pour le développement socio-économique de leur pays d'origine.
- Transmettre aux migrants des informations objectives concernant leur retour dans un autre pays.
- Apporter un soutien psychologique et social aux enfants réfugiés syriens.

Contexte

Les pays accueillant des migrants offrent une aide de base, qui est souvent insuffisante et trop peu personnalisée. Le SSI Suisse développe des prestations complémentaires au système public, plus en phase avec les réalités du terrain.

Les services transnationaux

Une intervention pluridisciplinaire et internationale centrée sur l'enfant

La mission du secteur des services transnationaux (ST) est d'intervenir en faveur d'enfants, d'adultes et de familles qui se trouvent en situation de vulnérabilité et à une échelle qui dépasse le territoire suisse: enfants ayant été enlevés par l'un de leurs parents, parents qui ne respectent pas un droit de visite, enfants sans protection dans un pays étranger ou encore enfants à la recherche d'un parent biologique suite à une adoption internationale.

Dans toutes ces situations, le secteur ST intervient avec une équipe pluridisciplinaire formée d'assistants sociaux, de juristes et de médiateurs depuis nos bureaux basés à Zurich et à Genève. Le mandat d'intervention du SSI Suisse provient soit d'une autorité suisse de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), d'un tribunal, d'un service social, d'un hôpital ou alors directement des personnes concernées. Nous sommes également sollicités par les membres du réseau SSI pour intervenir sur le territoire suisse, en collaboration avec les autorités locales.

En 2017, le secteur ST a effectué 1'549 interventions qui vont du traitement de situations individuelles jusqu'au partage d'informations par téléphone ou email.

Dans toutes ces situations individuelles uniques, le secteur ST met l'enfant et son intérêt au centre de la démarche, se basant sur la Convention des droits de l'enfant et ses textes annexes comme les «Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants» des Nations Unies sur le placement extra-familial des enfants.

De plus, le secteur ST travaille également avec une approche basée sur la médiation. Cette dernière consiste à s'appuyer sur les compétences et ressources des personnes directement concernées et à chercher avec elles des solutions répondant au mieux aux besoins de leur(s) enfant(s).

Le SSI est membre des réseaux suivants:

Membre du réseau suisse des services de recherche

Membre du réseau suisse des droits de l'enfant
www.netzwerk-kinderrechte.ch

Membre du Comité de la Fédération genevoise MédiationS (Genève)
www.fgem.ch

Membre du Comité de l'association Juris Conseil Junior (Genève)
www.jci.ch

Membre de la FICE – Fédération Internationale des Communautés Educatives
www.ficeinter.net

Membre de la Commission internationale d'AvenirSocial
www.avenirsocial.ch

De plus, dans le cadre de l'adoption internationale, le SSI offre des consultations d'accompagnement de candidats adoptants dans l'élaboration de leur projet.

Les services
transnationaux
soutiennent chaque
année plusieurs
milliers de personnes,
notamment dans
des cas de conflits
familiaux.



Zoom sur une prestation phare: la recherche des origines

Certaines personnes adoptées ressentent le besoin de connaître leurs origines et leur histoire avant leur adoption. Le SSI Suisse offre des prestations dans ce domaine depuis de longues années. Aujourd'hui, la Convention de La Haye de 1993 sur l'adoption internationale et la législation suisse reconnaissent le droit de connaître l'identité de ses parents biologiques. Ainsi, la recherche des origines est une démarche reconnue certes, mais très délicate sur le plan personnel et psychologique, et souvent difficile sur le plan pratique et administratif: démarches à l'étranger, documents souvent lacunaires et parfois falsifiés. Et quand la personne recherchée est trouvée, elle peut refuser tout contact pour protéger sa propre sphère privée, voire se protéger d'un souvenir trop douloureux sur le plan émotionnel. Les professionnels du secteur ST doivent prendre en compte tous ces éléments, en étroite collaboration avec les membres du réseau SSI.

En 2017, une nouvelle a défrayé la chronique des médias suisses et internationaux. Le gouvernement du Sri Lanka a reconnu officiellement que, dans les années 1980, 5'000 à 10'000 enfants ont été illégalement donnés en adoption dans des pays européens, dont la Suisse. Le SSI a alors lancé une initiative auprès des autorités de ce pays pour leur proposer le soutien du réseau SSI dans la mise en place de structures permettant aux personnes concernées par ces adoptions illégales de trouver des informations sur leur histoire et le cas échéant, retrouver leurs proches. Ainsi, l'approche du SSI marie toujours un soutien individuel à chaque personne avec une approche globale des problématiques et l'élaboration de nouvelles solutions face aux défis sociaux actuels.

Vincent, de nationalité suisse, à la recherche de ses origines vietnamiennes

Vincent* est né au Vietnam et a été adopté à sa naissance par un couple suisse. A ses 22 ans, il souhaite retrouver sa famille biologique.

Un contact est alors établi entre l'Autorité cantonale suisse en matière d'adoption et une autorité locale vietnamienne. Celui-ci permet d'identifier au Vietnam plusieurs membres de sa famille biologique, dont sa mère.

Le SSI est alors mandaté par l'Autorité cantonale en matière d'adoption pour un accompagnement psycho-social de Vincent et pour mener la suite des actions à échelle transnationale, notamment:

- Evaluer la demande et la motivation de Vincent concernant ses démarches,
- Evoquer notamment avec lui les différentes issues possibles suite aux recherches (refus de contact, précarité de la famille...),
- Identifier un partenaire adéquat au Vietnam pour conduire une évaluation sociale poussée,
- Transmettre à Vincent l'évaluation sociale de sa famille biologique.

Grâce à ce suivi du SSI, en étroite collaboration avec son partenaire local au Vietnam, Vincent obtient de plus amples informations sur la situation et les conditions de vie de sa famille ainsi que des photos. Le SSI transmet également à sa famille d'origine que Vincent va bien, qu'il a une famille en Suisse et qu'il se sent prêt à communiquer avec eux.

La famille étant également ouverte à renouer des liens, un contact a été initié entre eux. Avec le temps, une rencontre pourrait avoir lieu. Le cas échéant, le SSI est prêt à l'accompagner.

* Prénom fictif

2017 en chiffres

Travail au niveau international

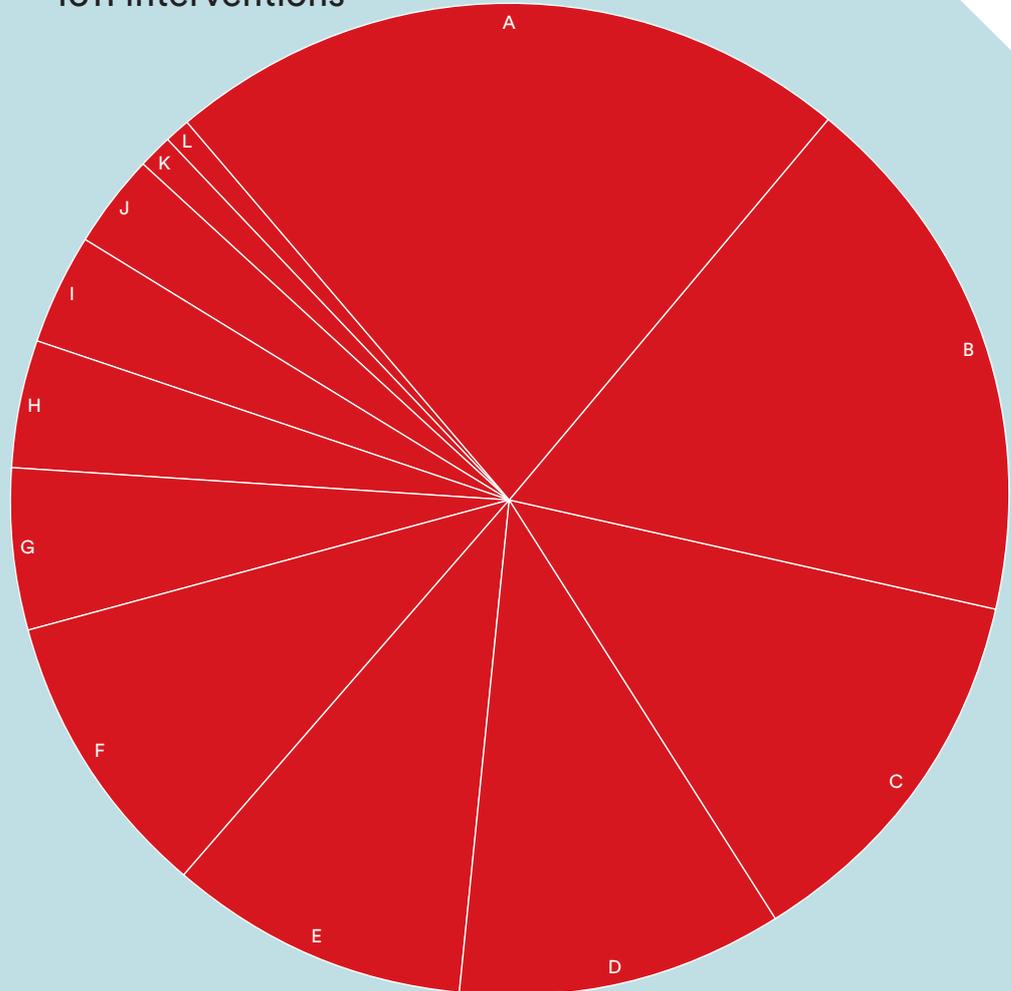
112

Nombre de demandes transmises par les membres du réseau SSI à l'étranger. Elles émanaient majoritairement du Portugal, de l'Allemagne, de la France de l'Espagne et de la République dominicaine.

102

Nombre de pays concernés par nos dossiers, principalement l'Érythrée, le Portugal, la République islamique d'Afghanistan, la France, l'Allemagne, le Brésil, l'Espagne, la Somalie, la Guinée, l'Éthiopie, l'Italie et le Kosovo.

Types de thématiques traitées 1611 interventions



A Protection transnationale de l'enfant
375

B Droits parentaux
296

C Mineurs non accompagnés
210

D Protection de l'adulte
177

E Enlèvements internationaux d'enfants
163

F Adoption
158

G Soutien aux migrants
87

H Aide au retour
72

I Conseils aux couples binationaux
59

J Divers
53

K Pensions alimentaires
19

L Gestation pour autrui
11

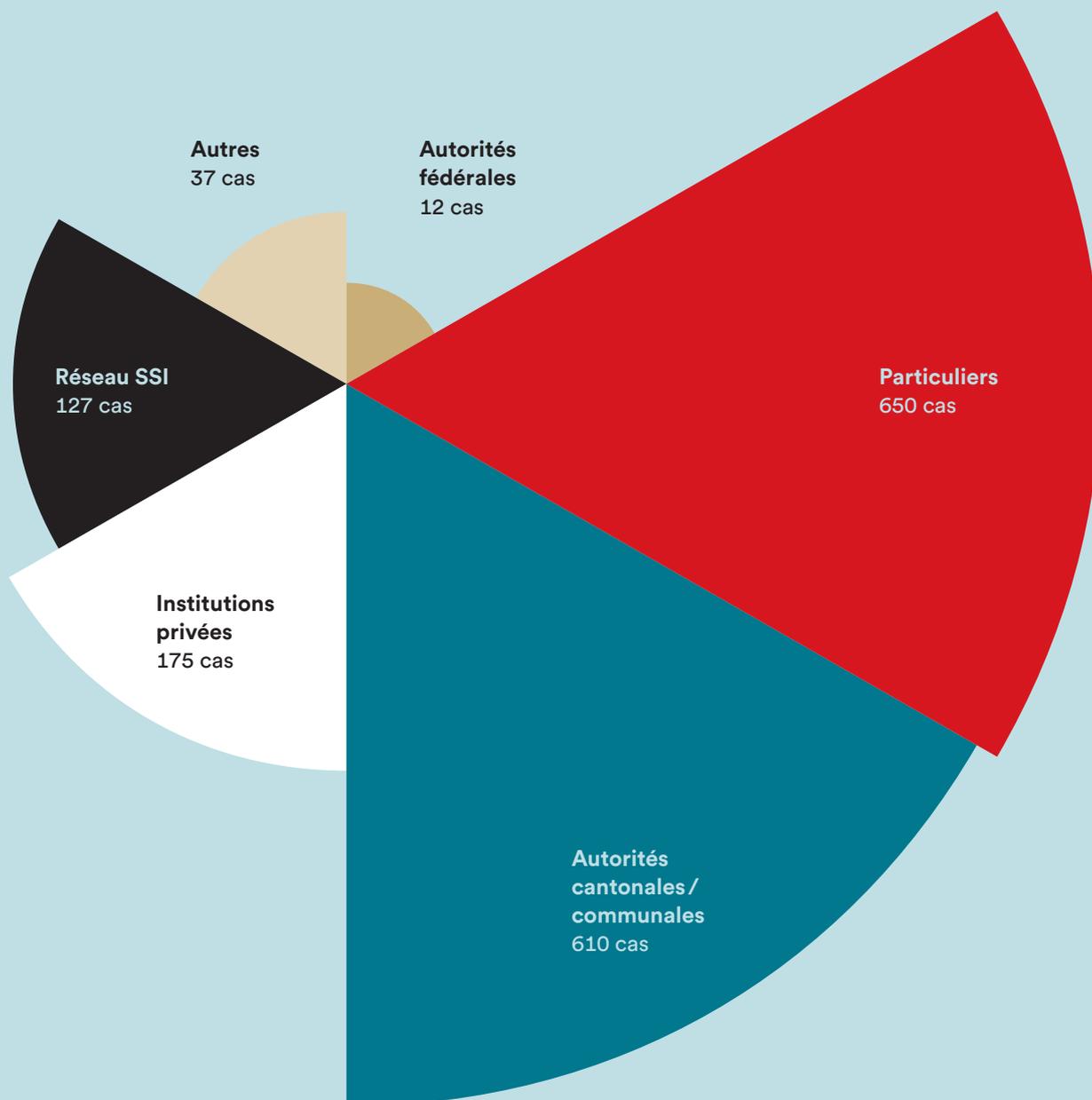
La provenance des demandes par canton 1611 cas



* dont 132 cas concernant des mineurs non accompagnés

La provenance des demandes d'intervention

1611 cas



**Nos interlocuteurs principaux
dans les cantons et les communes sont:**

- Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- Les services de protection de l'enfant et de l'adulte
- Les services sociaux
- Les services de la population et de la migration
- Les services d'aide au retour
- Les services médicaux

Protéger et accompagner les mineurs non accompagnés (MNA)

Une intervention à trois niveaux: aide individuelle aux MNA, soutien aux professionnels et plaidoyer national et international

120

participants aux rencontres intercantionales organisées par le SSI

Malgré des contextes politiques et sociaux toujours incertains, l'année 2017 a été marquée par une forte diminution des arrivées de personnes migrantes en Europe. En cause, un durcissement des politiques migratoires, la signature de divers accords bilatéraux ainsi que la fermeture de plusieurs frontières stratégiques. La Suisse a ainsi vu les demandes d'asile drastiquement chuter: 27'207 personnes en 2016 contre 18'088 en 2017. Concernant les MNA, les demandes ont baissé de plus de 60%.

Pour un accompagnement individualisé des MNA

En 2017, le SSI Suisse a publié la 2^{ème} édition de son manuel de prise en charge des MNA en Suisse. Ce document est l'un des résultats de la coopération étroite du SSI Suisse avec des partenaires professionnels actifs dans le domaine en Suisse. Il leur a été officiellement présenté lors de rencontres intercantionales organisées en juin 2017 par le SSI Suisse.

300

jeunes parrainés depuis janvier 2016 grâce au SSI et ses partenaires

Après s'être confrontés à l'urgence de l'accueil et de la protection suite aux arrivées de 2015, les cantons s'efforcent aujourd'hui de travailler sur l'intégration à moyen et long terme de ces jeunes. La plupart de ces MNA étant voués à rester durablement en Suisse, il est impératif que des mesures d'accompagnement et des perspectives d'avenir soient proposées.

Dans une approche respectueuse des droits de l'enfant, cette 2^{ème} édition propose un cadre de référence pour promouvoir une prise en charge de qualité et un accompagnement individualisé des MNA avec pour finalité la recherche de solutions durables. Le manuel délivre des outils pratiques et des conseils aux acteurs pour les guider dans l'identification et l'évaluation de la situation ainsi que le suivi des MNA et des jeunes adultes. Il donne également des orientations pour la mise en place de collaborations efficaces entre les autorités, les

20

cantons ont mis en place des projets de parrainage

14

ateliers organisés par le SSI pour les parrains-marraines

400

participants au colloque ADEM/Croix-Rouge suisse

institutions, les organisations et la population pour entourer au mieux ces jeunes. Le manuel s'appuie sur les recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Ces dernières visent à une harmonisation des mesures de prise en charge des MNA dans les cantons et représentent une avancée notable dans le domaine.

Manuel disponible sur www.ssi-suisse.org

Un plaidoyer fort par le biais de l'ADEM

A travers la création d'un bureau de coordination nécessaire au renforcement de la structure, l'année 2017 a été charnière pour l'ADEM (Alliance pour les droits des enfants migrants). Acteur engagé dans le cadre de la restructuration du domaine de l'asile, l'ADEM a publié plusieurs prises de position, notamment une au sujet de la modification des ordonnances 1 et 2 sur l'asile, dans le but de renforcer la prise en compte des besoins spécifiques des MNA tant au niveau de l'encadrement, de l'hébergement que de la scolarisation.

L'ADEM a également organisé son colloque annuel national intitulé «Surmonter un traumatisme: quelles perspectives pour les enfants et jeunes migrants?», en collaboration avec la Croix-Rouge suisse et Support for Torture Victims. A l'issue de cette conférence, les trois organisations ont formulé des recommandations en vue d'un accompagnement et d'une prise en charge adéquats des enfants et jeunes ayant vécu des traumatismes. A retrouver sur notre site internet sous Actualités.

Parrainage de MNA

Une grande majorité des MNA qui sont en Suisse y resteront durablement. Leur intégration est donc primordiale et les institutions ne peuvent y répondre seules: il en est aussi du ressort de toute la société. Trop souvent, les relations humaines s'arrêtent à la frontière du foyer, trop peu de contacts s'établissent avec la population. Avec le projet de parrainage «1 set de + à table» qu'a mis en place le SSI Suisse pour apporter une réponse concrète à ce défi, des MNA sont mis en contact avec des parrains-marraines de la société résidente.

Par ce biais, le SSI Suisse et ses partenaires dans les cantons ont permis à plus de 300 jeunes de bénéficier de cet accompagnement. Qu'il s'agisse de personnes seules, de couples ou de familles, ces parrains-marraines soutiennent les jeunes dans leur quotidien, lors de moments en famille, d'activités sportives et de loisirs ou pour la recherche de stages, apprentissages ou logement. Au-delà du projet, c'est un véritable lien qui se crée au fil des mois: les parrains-marraines deviennent des repères, un point d'ancrage, une nouvelle famille pour ces jeunes. Et dans certains cas, des parrains-marraines deviennent leurs familles d'accueil.

Une expérience de parrainage vu par le filleul, les marraines et l'éducatrice

Amin* a rencontré ses marraines, Laura* et Marie*, juste avant les vacances d'été. Grâce à un jeu pour briser la glace, le courant passe immédiatement. Les conditions sont réunies pour commencer le parrainage.

La première rencontre a lieu au lac. Il fait beau, chaud, c'est l'été, quoi de mieux qu'un tour en bateau? Mais Laura a un doute, car elle ne sait rien du passé d'Amin. D'origine érythréenne, il a sûrement connu la traversée de la Méditerranée en bateau... Elles décident de lui demander à son arrivée: Amin a peur mais refuse d'y céder. Il veut partager ce moment avec Laura et Marie.

Au fil du temps, Amin se confie auprès de ses marraines: sa vie en Erythrée, sa scolarisation, la vie au foyer qui est parfois difficile. Il souhaite quitter le foyer, mais il sait combien c'est difficile pour lui de trouver un logement. Laura et Marie décident de soutenir Amin et son éducatrice dans cette démarche. Au bout de quelques semaines, Amin a trouvé une chambre dans une colocation avec des étudiants.

Depuis sa rencontre avec Laura et Marie, Amin «rayonne» selon son éducatrice, leur soutien ayant des conséquences positives et concrètes pour le jeune demandeur d'asile. Laura et Marie parlent d'un enrichissement réciproque, Amin leur apportant aussi beaucoup.

Depuis peu, Amin a reçu une décision négative à sa demande d'asile. Toutes les compétences de notre organisation sont sollicitées puisque notre service juridique a pris en charge le dossier et formulé une demande de recours à cette décision.

* Prénoms fictifs

Un catalogue de bonnes pratiques en matière de prise en charge des MNA

Dans la lignée des recommandations de la CDAS, le catalogue de bonnes pratiques référence des projets, services et initiatives prometteurs qui favorisent une prise en charge individualisée des MNA. Ce support a pour objectif de contribuer à l'harmonisation de la qualité de l'encadrement des MNA dans les différents cantons suisses et ce, dans le respect des droits de l'enfant.

Catalogue disponible sur www.ssi-suisse.org

A l'exemple de ce parrainage, le SSI Suisse facilite, par le projet «I set de + à table», l'intégration des MNA par un lien étroit avec la société résidente suisse.





Jeunes femmes ayant animé un atelier de sensibilisation sur la migration lors de la journée mondiale de l'enfant africain dans le cadre du projet RAO.

Des efforts conjoints en Afrique de l'Ouest pour les enfants migrants

Le SSI Afrique de l'Ouest (SSI-AO), en étroite collaboration avec le SSI Suisse, a travaillé au renforcement du Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO), actif dans 16 pays de la région. En 2017, plusieurs changements de partenaires et de stratégies ont été opérés pour une plus grande efficacité dans le futur. Le SSI-AO a également ouvert un bureau à Dakar.

De plus, un accord-cadre a été conclu entre l'autorité régionale - la Commission de la CEDEAO¹ - le SSI Suisse et le SSI-AO pour formaliser la collaboration et mieux protéger les droits des enfants dans la région, en particulier ceux en situation de mobilité.

En octobre, à Niamey, les quinze ministres responsables de la protection de l'enfance des pays membres de la CEDEAO ont adopté sous l'égide de sa Commission un "Cadre Stratégique pour renforcer les systèmes nationaux de protection de l'enfant pour prévenir et répondre aux violence, maltraitance et exploitation contre les enfants en Afrique de l'Ouest ». Ce document enjoint les Etats membres à mettre en œuvre des mesures concrètes dont celles liées à une meilleure protection des enfants migrants dans la région. Cette avancée a été possible grâce au travail du Groupe régional protection de l'enfant (GRPE) dont le SSI-AO et SSI Suisse font partie.

Le RAO envisage à l'avenir de travailler sur les mobilités inter-régionales et entend développer des collaborations avec le Maghreb où de nombreux jeunes migrants ouest-africains se retrouvent en situation difficile. Ainsi, des premières collaborations ont eu lieu au Maroc et en Tunisie afin de développer des solutions durables pour les enfants migrants identifiés dans ces pays, dont un bon nombre provient d'Afrique de l'Ouest.

L'initiative pour les droits de l'enfant dans les pactes mondiaux

En collaboration avec son Secrétariat Général, le SSI Suisse fait partie de l'Initiative pour les droits de l'enfant dans les pactes mondiaux². Elle fait suite à l'adoption par l'ONU en 2016 de la Déclaration de New York pour les Réfugiés et les Migrants et vise à garantir, au niveau international, le respect et l'exercice des droits des enfants concernés par la mobilité ou affectés par la migration.

Le SSI a ainsi collaboré à la rédaction de recommandations pour promouvoir le développement de solutions durables dans l'intérêt supérieur des enfants concernés par la mobilité.

L'espoir étant que lors de l'adoption en 2018 du Pacte mondial pour les réfugiés et du Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, les Etats aient prévu des mesures spécifiques de protection pour les enfants migrants quel que soit leur statut.

Le RAO est soutenu financièrement par la DDC (PGMD) et l'UE depuis 8 ans.

¹ Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

² Initiative multi-agences www.childrenonthemove.org



14

formations

256

personnes
formées sur la
prise en charge
des enfants
migrants

9

missions de
supervision

1'475

enfants
soutenus

Le soutien aux migrants

Pour faire face à l'afflux des personnes fuyant les conflits et les persécutions en différents points du globe, le SSI Suisse offre un soutien direct aux enfants, aux femmes et aux hommes à travers différents services et projets.

Assister juridiquement les migrants

Le SSI Suisse offre une expertise dans les domaines du droit d'asile et du droit des étrangers et traite de sujets tels que les demandes de regroupement familial, la procédure d'asile, les demandes d'autorisation de séjour, la constatation de statut d'apatride ou les demandes de naturalisation. De plus, sur mandat du Service de protection des mineurs, le SSI Suisse fournit une assistance juridique à tout mineur sans statut résidant dans le canton de Genève.

En 2017, le SSI Suisse a été à l'origine, par la voie de son avocat, d'un arrêt du Tribunal fédéral instaurant la renonciation à percevoir des avances de frais dans le cadre de recours déposés par des MNA. La pratique en vigueur jusque-là a été jugée comme restreignant de manière inadmissible l'accès à la justice de personnes en situation de grande vulnérabilité. *Arrêt de principe du 16 octobre 2017 (12T_2/2016)*

132

dossiers ayant
concernés
des mineurs
non accompagnés

Aider les enfants de Syrie à retrouver une vie d'enfant au Liban

Près d'un million de réfugiés syriens sont enregistrés au Liban dans les différentes zones d'accueil. Les enfants, dont le nombre est estimé à 300'000, sont particulièrement vulnérables puisque déscolarisés et sujets à des chocs post-traumatiques.

Le SSI Suisse collabore avec la FICE-International et deux partenaires locaux (himaya et Mousawat) afin de mettre en place des aires de jeux pour les enfants réfugiés syriens. Ces safeparks sont le cadre d'activités sociales et ludiques pour leur offrir un environnement où une vraie vie d'enfant est à nouveau possible.

En 2017, le projet a changé d'échelle puisque dix nouveaux safeparks ont été installés dans dix régions à travers le pays pour accompagner toujours plus d'enfants (Akkar, Tripoli, Ajaltoun, Dhour el Choueir, Chiyah, Aley, Zahle, Younine, Tyr, Saïda).

200

animateurs actifs

10

nouveaux safeparks installés

3'000

enfants bénéficiaires chaque semaine



Via le projet des safe-parks
au Liban, le SSI Suisse
s'efforce d'offrir des loisirs
et un suivi psycho-social
aux enfants réfugiés
syriens. Avant d'être des
réfugiés, ce sont d'abord
des enfants.

Réussir le retour dans le pays d'origine

L'association «Réintégration dans le pays d'origine» apporte son aide aux migrants désireux de retourner s'installer dans leur pays d'origine. Elle soutient les bénéficiaires à réaliser un projet professionnel et/ou une formation capables de garantir un retour avec de bonnes perspectives économiques. Le programme a été mis en place il y a 13 ans. Il a permis de réaliser 458 projets au profit de 1040 bénéficiaires directs et ce dans 71 pays à travers le monde. Cette année 2017 a été marquée par l'évaluation du projet et de son approche ainsi que par une visite de terrain en Albanie pour évaluer des projets de bénéficiaires.

Un élevage de bétail à Bucarest

Monsieur et Madame T. (32 et 22 ans) sont Roms et survivent en Suisse dans une grande précarité. Leur niveau de formation est très bas. Par le biais de l'association «Réintégration», ils saisissent l'opportunité de créer un projet professionnel dans le district d'Alba, au nord de Bucarest, pays d'origine du couple. Après une évaluation des compétences et de la motivation des bénéficiaires par la responsable du programme, ils gèrent aujourd'hui un élevage de bétail qui leur amène des perspectives durables dans leur pays d'origine.

reintegrationproject.ch

67

projets individuels ont vu le jour en 2017, ils soutiennent économiquement 81 adultes et 33 enfants dans 28 pays différents.

Accompagner les migrants soumis au règlement Dublin

Sur mandat du Canton de Vaud, le SSI Suisse accompagne les personnes ayant reçu une décision de transfert vers un autre pays européen, en vertu du règlement «Dublin III». Le SSI informe au mieux les personnes avant leur départ et s'assure des conditions de leur accueil dans le pays de retour.

Ousmane évite la rue en rejoignant une famille d'accueil

Ousmane* a fui son pays en raison de problèmes politiques et est arrivé en Suisse par avion. Il a déposé une demande d'asile en Suisse et a reçu une décision «Dublin»: son visa ayant été délivré par la France, elle est par conséquent responsable de l'examen de sa demande.

Après une enquête sur la situation des personnes soumises au règlement Dublin en France, force est de constater qu'Ousmane, en tant qu'homme isolé et non vulnérable, n'aurait bénéficié d'aucune prise en charge immédiate et se serait retrouvé à la rue. Après un travail de recherche, le SSI a identifié un réseau de familles d'accueil bénévoles dont Ousmane a pu bénéficier, dans l'attente d'une prise en charge étatique. Celle-ci a pris six mois à se concrétiser.

Sans l'intervention du SSI, Ousmane aurait passé un semestre dans une situation particulièrement précaire: dans la rue avec d'éventuels passages en hébergements d'urgence prévus pour les SDF.

*prénom fictif

8'370

personnes concernées par cette décision en Suisse

60

bénéficiaires

8

retours accompagnés

11

pays contactés

Partager nos compétences

Fort de son réseau et de ses collaborateurs, le SSI Suisse met son expertise dans les domaines de la protection de l'enfance et du travail social transnational au service d'autres pays où ces activités ne sont pas encore aussi structurées qu'en Suisse.

Nous participons dans ce cadre à la mise en place de formations, à la conception d'outils méthodologiques et au développement de structures locales.

25

porteurs de projets
bénéficient de
Bledinvest

40

jeunes Tunisiens
bénéficiaires d'une
première expérience
en Suisse par le biais
de l'accord Jeunes
Professionnels

Accompagner les Tunisiens résidents suisses au développement de leur pays d'origine

Le projet CTRS (Communauté Tunisienne Résidente en Suisse pour le développement) contribue à la mobilisation de la diaspora tunisienne en faveur du développement socio-économique de la Tunisie.

En 2017, les actions du projet CTRS en Suisse ont été de plusieurs natures:

Promotion du Bledinvest, un dispositif d'accompagnement spécifique à l'entrepreneuriat des Tunisiens en Suisse

Une vingtaine de porteurs de projets sont actuellement accompagnés et cinq lauréats ont déjà initié leurs projets en Tunisie.

Appui aux initiatives de développement associatives par le renforcement de capacités
Une dizaine d'associations ont bénéficié de formations en matière de communication et levée de fonds.

Mobilisation de la diaspora en faveur d'initiatives de transfert de compétences métiers

L'organisation du Forum des métiers de Tunisiens en Suisse a permis de répertorier les expertises métiers mobilisables au sein de la diaspora, et ceci en vue de la création d'une plateforme de compétences tunisiennes.

Promotion de l'accord Jeunes Professionnels en Suisse

Quarante jeunes professionnels tunisiens ont bénéficié d'un perfectionnement de leurs capacités professionnelles au sein d'entreprises en Suisse ainsi que du programme d'accompagnement socio-culturel proposé par le projet CTRS.

9

missions
sur le terrain

30

interventions
dans le cadre
de conférences
professionnelles en
Suisse et à l'étranger

36

formations
délivrées



Un réseau de partenaires mobilisé dans le monde entier

Le SSI Suisse est le membre suisse du Service social international, réseau actif dans 120 pays à travers le monde.

Le réseau SSI est indispensable à l'accomplissement de nos missions. Il permet une intervention commune, rapide et coordonnée en faveur des enfants et des familles dès que plusieurs pays sont impliqués.

Notre réseau fonctionne sur les principes de la solidarité et de la réciprocité. Ainsi, chaque pays membre peut faire appel aux prestations d'un partenaire à l'étranger sans compensation financière pour le travail effectué.

Cette présence internationale a aussi pour avantage de garantir une action toujours en ligne avec les enjeux sociaux, économiques, juridiques et politiques des pays concernés.

Participation à la Commission spéciale sur les Conventions de La Haye (CLaH) de 1980 et 1996

En octobre, s'est tenue la 7^e Commission spéciale sur les Conventions de La Haye de 1980 sur l'enlèvement international d'enfant et celle de 1996 sur la protection internationale des enfants.

Le SSI y était présent avec une délégation internationale en provenance des Etats-Unis, de l'Allemagne et de la Suisse. Les discussions ont porté sur les enjeux d'application des CLaH 1980 et 1996 et sur les thématiques spécifiques telles que l'enlèvement international d'enfant, la médiation familiale internationale, la reconnaissance et l'exécution des accords familiaux, la relocalisation, le droit de garde et de visite.

En parallèle, le SSI a mené des discussions avec des juges, experts, autorités centrales et membres du Bureau permanent de la Conférence de La Haye. Le SSI va poursuivre son plaidoyer pour une réforme de l'application de la Convention «enlèvements», afin que l'approche négociée soit à l'avenir plus souvent utilisée et ceci dans le meilleur intérêt de l'enfant.

Publication d'un manuel international de prise en charge des MNA

A l'initiative du SSI Suisse et du Secrétariat Général, les membres du réseau ont collaboré afin de présenter, dans un guide pratique à l'usage des professionnels, le cadre de référence sur lequel s'appuie le SSI pour la prise en charge de MNA à travers le monde.

Se basant sur l'expérience spécifique du SSI en matière de traitement de cas transfrontaliers, ce manuel est un outil concret pour les professionnels au contact des enfants afin de garantir un accompagnement individualisé, du premier contact avec l'enfant jusqu'à une solution adaptée et durable.

Ce manuel permet également de défendre, par le plaidoyer, les droits de l'enfant à toutes les étapes de la prise en charge ainsi qu'un premier pas vers l'adoption de procédures internationales.

Membre de



International
Social Service

Résultats financiers

Nos sources de financement se sont accrues de plus de CHF 1.1 million par rapport à 2016 pour atteindre un total de CHF 6.089 millions. Ceci démontre le dynamisme de nos activités en Suisse comme à l'international.

Dans le cadre d'un partenariat avec le SSI-Afrique de l'Ouest, nous avons obtenu un financement de l'UE de 3 ans en complément de celui de la DDC pour nos activités en faveur des enfants migrants en Afrique de l'Ouest. En outre, des dons privés ont permis la construction d'un village au Burkina Faso pour accueillir des jeunes filles-mères vulnérables et les former à plusieurs types de métier.

Suite aux conséquences de la crise migratoire, le SSI Suisse a pris ses responsabilités d'organisation de la société civile pour contribuer à l'effort de prise en charge et d'intégration des mineurs non accompagnés (MNA) dans notre pays. Il y a investi CHF 246'989, pris sur ses capitaux propres et a financé des activités concernant cette thématique. Cet investissement a permis de positionner le SSI Suisse au niveau national et international et de développer plusieurs outils pour les partenaires professionnels, y compris la production du manuel international du réseau SSI sur les enfants migrants.

L'exercice 2017 révèle une perte nette de CHF 138'213 qui est absorbée par nos capitaux propres et qui n'entame pas notre capacité à poursuivre notre mission.

L'organe de révision indépendant certifie que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation et des résultats du SSI Suisse et sont conformes aux critères du label de qualité ZEWO.

Marc Evéquoz
Responsable des finances

Bilan de l'exercice au 31 décembre

Actifs	2017 CHF	2016 CHF
Trésorerie	927'388	1'966'970
Créances résultant de prestations de services	265'477	200'990
Prestations de services non facturées	485'014	379'859
Actifs de régularisation	116'083	38'420
Immobilisations corporelles	35'505	62'147
Total des actifs	1'829'467	2'648'386
Passifs		
Dettes résultant de prestations et autres à court terme	360'628	187'191
Passifs de régularisation	65'000	119'506
Capital des fonds affectés	1'227'878	2'027'514
Capitaux propres		
Capital de la fondation	50'000	50'000
Capital libre	125'961	264'174
Total des capitaux propres	175'961	314'174
Total des passifs	1'829'467	2'648'386

Compte d'exploitation de l'exercice au 31 décembre

Produits	2017 CHF	2016 CHF
Contributions des pouvoirs publics pour prestations		
OFAS	301'500	210'000
DFAE	15'000	15'000
Canton de Genève	331'114	337'906
Ville de Genève	34'460	39'572
Autres cantons/ communes	565'162	513'250
	1'247'238	1'115'728
Dons		
Loterie Romande	-	18'176
Autres donateurs	107'306	145'075
	107'306	163'251
Autres produits		
Facturation de prestations et encaissement divers	193'977	206'477
Expertises et gestion de projets	632'370	473'009
Indemnités frais de personnel	176'829	367'693
Produits divers	33'367	6'362
	1'036'542	1'053'540
Total des produits	2'391'084	2'332'520
Contributions des pouvoirs publics pour projets		
DDC (GPMD)	1'453'974	1'250'000
OFAS	110'000	135'000
Canton de Genève	5'000	5'000
Ville de Genève	5'000	8'940
Autres cantons/ communes	199'513	160'667
EuropeAid - Commission Européenne	670'058	192'788
	2'443'545	1'752'396
Dons pour projets		
Loterie romande	50'000	100'000
Autres donateurs	1'195'166	743'075
	1'245'166	843'075
Autres produits pour projets	9'606	42'625
Total des produits des projets	3'698'317	2'638'096
Total des produits d'exploitation	6'089'401	4'970'615
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	1'618'435	1'805'947
Charges d'exploitation	934'960	520'978
Charges des projets	4'272'205	2'799'130
Total des charges d'exploitation	6'825'599	5'126'055
Résultat net avant variation du capital des fonds	-712'102	-155'440
Prélèvement capital libre pour frais de développement MNA	246'989	-
Variation du capital des fonds affectés des projets	326'900	161'034
RÉSULTAT ANNUEL	-138'213	5'594

Compte d'exploitation agrégé par projet en cours de réalisation au 31 décembre

Projets	Réintégration	Afrique EuropeAid	Afrique RAO	Afrique DDC	Bourses MNA
Produits d'exploitation					
Contributions des pouvoirs publics	-	650'886	-	1'253'974	-
Dons Fondations	302'100	-	311'900	-	105'000
Produits divers	1'628	-	34	-	-
Total	303'728	650'886	311'934	1'253'974	105'000
Coûts de réalisation des projets	331'992	556'946	362'662	1'434'638	157'055
Résultat Annuel	-28'264	93'940	-50'728	-180'664	-52'055
Etat des capitaux au 1^{er} janvier 2017	222'384	-25'119	125'433	51'781	162'011
Etat des capitaux au 31 décembre 2017	194'120	68'821	74'705	-128'883	109'956

Projets	MNA	CTRS Tunisie	Projet Canton de Vaud	Safeparks
Produits d'exploitation				
Contributions des pouvoirs publics	139'173	200'000	199'512	-
Dons Fondations	407'925	1'441	-	116'800
Produits divers	7'940	-	-	-
Total	555'038	201'441	199'512	116'800
Coûts de réalisation des projets	774'727	279'596	275'084	99'504
Résultat Annuel	-219'689	-78'155	-75'572	17'296
Participation du SSI au développement du projet	246'989			
Etat des capitaux au 1^{er} janvier 2017	-27'300	370'503	75'572	188'908
Etat des capitaux au 31 décembre 2017	-	292'348	-	206'204

Les comptes annuels 2017 tels qu'ils sont présentés sont issus du rapport de révision de notre Organe de révision, BDO, Genève.

Les comptes ont été établis selon les principes Swiss GAAP RPC notamment RPC 21, du label ZEWO et de la législation suisse.

Les comptes 2017 et le rapport de l'organe de révision sont disponibles sur demande info@ssi-suisse.org.

L'équipe du SSI

Le SSI dispose d'une équipe¹ interdisciplinaire composée de personnes avec un haut niveau d'expertise et d'engagement humain. Elle travaille en étroite collaboration tout en étant répartie sur deux lieux géographiquement différents (Zurich et Genève). Elle réunit des compétences de travail social, de droit, de développement, de migration et de médiation.

Direction

Olivier Geissler
Directeur

Michael Erdin
Intervenant social (ZH)

Christoph Braunschweig
Assistant social

Cristina Frank
Juriste, médiatrice (ZH)

Roberta Cecchetti
Spécialiste en droit de l'enfant

Communication et recherche de fonds secteur privé

Orianne Couturier
Responsable communication

Isabelle Lammerant
Consultante en adoption
internationale

Martino Guzzardo
Chargé de projet

Rolf Widmer
Recherche de fonds privés

Albert Mukwiye
Intervenant social

Alicia Haldemann
Chargée de projet

Leila Raïß
Intervenante sociale

Patricia Koch
Responsable du programme
en Suisse alémanique (ZH)

Emilia Richard
Juriste

Mégane Lederey
Chargée de projet

Finances

Marc Evéquo
Responsable des finances

Annick Lara Stooss*
Intervenante sociale
et coordinatrice (ZH)

Barbara Noske-Aseev
Chargée de projet (ZH)

Pierre-Alain Kummer
Chargé comptabilité

Joyce Tschopp
Assistante sociale

Simone Renner
Coordinatrice du secteur

Administration

Michèle Demierre
Assistante de direction,
ressources humaines

Soutien aux migrants
Ramla Allani
Chargée migration
et développement
du projet *CTRS*

Georgiana Ursprung
Chargée du projet (ZH)

Gabriela Desseigne
Assistante de projet,
traductrice

Jean-Louis Berardi
Avocat

Stagiaires

Margrit Barbosa Schwob

Minkailou Barry

Jonas Demmerle (ZH)

Diane Grinling

Laura Montarolo

Martina Peter (ZH)

Christelle Richner

Filipe Rodrigues Marques

Morgan Sacchi

Shaheeda Dollie
Secrétaire, réceptionniste

Isabella Celli
Spécialiste en migration

Teodoro Pugliese
Assistant administratif (ZH)

Michèle Demierre
Chargée de Programme
*Réintégration
dans le pays d'origine*

Paul Stalder
Assistant administratif

Marie Emery
Assistante de projet
Safeparks

Stéphanie Weinberger
Assistante administrative

Valerio Prato
Spécialiste de la migration

Secteur services transnationaux

Stephan Auerbach
Responsable
de la Suisse latine

Secteur mineurs non accompagnés

Elodie Antony
Responsable du programme
en Suisse latine

Chiara Baggi
Intervenante sociale

Nadine Biefer
Juriste, médiatrice (ZH)

Lauren Barras
Coordinatrice ADEM

Talita Bonfils
Juriste (ZH)

Jenny Bolliger*
Chargée de projet (ZH)

Conseil de Fondation

Rolf Widmer**

Président et ancien directeur du SSI Suisse
Directeur opérationnel de Tipiti
Président de la FICE Suisse

Philippe Aegerter

Ancien responsable des finances
de la Ville de Genève

Regine Aepli

Ancienne conseillère d'Etat
du canton de Zurich

François Binder**

Ancien cadre de la DDC

Daniel Burnat

Ancien tuteur de MNA à Genève

Marie-Gabrielle Cajoly**

Consultante en communication,
RSE et philanthropie

Raphaël Comte

Ancien conseiller d'Etat
du canton de Neuchâtel

Valérie De Graffenried

Journaliste «Le Temps»

Margrith Hanselmann**

Ancienne secrétaire générale de la CDAS

Maria Anna Hutter

Ancien sautier et secrétaire générale
du Grand Conseil de la République
et canton de Genève

Blaise-Alain Krebs

Ancien directeur du Foyer Jeanne-Antide

Muriel Langenberger Graf**

Head of programs Europe – Member
of Senior Management, Jacobs Foundation,
Zurich

Roland Losey

Head of unit, Marketing Commission
& Collection Services, Banque Pictet et Cie

Heinrich Nufer

Pédopsychologue

Paul Peter**

Ancien cadre de la DDC

Stefan Rissi

Directeur de JTI Foundation

Georges Schürch**

Ancien directeur général du Cycle
d'orientation de l'enseignement secondaire
(DIP), Genève

Michel Thentz

Ancien ministre du canton du Jura

Jean Zermatten

Ancien président du Comité des droits
de l'enfant de l'ONU
Ancien directeur de l'Institut international
des droits de l'enfant (IDE)

Ariane Guisan

Secrétaire (hors conseil)

¹ Personnes ayant travaillé
plus de 3 mois en 2017 au SSI Suisse

* Remplaçantes de congé maternité

** Membres du comité exécutif

Travail des bénévoles

Le SSI a eu recours au travail de bénévoles pour diverses activités: 1017 heures ont été effectuées bénévolement en 2017.



Bénévoles administratifs

Agnès Michelet
Maria Paz
Ewa Bernat

Bénévoles traduction

Anne Beguin
Beatrice Joho
Tamara Kuzmanovic
Martina Lapper
Cristina Leon Vallina
Joan Maria Monclus
Carina Ratcu
Walter Rosselli



Le SSI Suisse est certifié ZEWO. Le label de qualité ZEWO atteste de l'utilisation ciblée, efficace et rentable des dons recueillis.

Appuis et soutiens financiers

Cantons

Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, St-Gall, Tessin, Thurgovie, Uri, Vaud, Valais, Zurich.

Communes

Aarau (AG), Azmoos (SG), Baar (ZG), Birr (AG), Birmensdorf (ZH), Blenio (TI), Bonvillars (VD), Bruegg (BE), Castaneda (GR), Comano (TI), Corcelles-près-Payerne (VD), Dardagny (GE), Delémont (JU), Dietlikon (ZH), Duernten (ZH), Düringen (FR), Erlach (BE), Grancia (TI), Grand-Lancy (GE), Grenchen (SO), Gsteig (BE), Huenenberg (ZG), Hombrechtikon (ZH), Ittigen (BE), Interlaken (BE), Kilchberg (ZH), Klosters (GR), Laconnex (GE), Lutry (VD), Lufingen (ZH), Lyss (BE), Maienfeld (GR), Mervelier (JU), Meyrin (GE), Monthey (VS), Neunkirch (SH), Oberwil (BL), Oberaegeri (ZG), Orbe (VD), Pfeffingen (BL), Poschiavo (GR), Schlieren (ZH), Soleure (SO), Unterägeri (ZG), Unterseen (BE), Versoix (GE), Villars-sur-Glâne (FR), Worb (BE), Zollikofen (BE), Zug (ZG).

Les donateurs et les fondations privés

Avec le soutien de:

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Le SSI Suisse contribue,
par la médiation, à rétablir
les liens familiaux par-delà
les frontières, notamment
lors d'enlèvements
internationaux d'enfant.



Impressum

Coordination
Orianne Couturier
Design
Bogsch & Bacco
Traduction
Karin Emrich
Photographies
Giannis Papanikos/
Shutterstock
Nutmamol Komolvanich/
Shutterstock
Mali Lazell
Rémi Willemin
C cemT/Shutterstock
DR
Impression
Staempfli SA, Berne

Service social international Suisse

Siège
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
Fax: +41 22 731 67 65
info@ssi-suisse.org

Bureau Suisse alémanique
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tel. +41 44 366 44 77
info@ssi-schweiz.org

www.ssi-suisse.org

CCP 12-5490-5



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Membre de

